



Municipalité de Sainte-Monique
247 rue Principale
Sainte-Monique, Qc.
J0G 1N0

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2023

Résolution 2023-02-37

7.2 - Avis de motion - Projet de règlement 03-2023 modifiant le règlement de zonage 07-2017 et le règlement de lotissement 08-2017, visant à encadrer l'hébergement de courte durée ainsi que certaines dispositions au niveau du lotissement

AVIS DE MOTION est par la présente donné par Mme Marthe Tétreault, à l'effet qu'à une date ultérieure sera adopté avec dispense de lecture le règlement 03-2023 règlement modifiant le règlement de zonage 06-2017 visant à encadrer l'hébergement de courte durée et modifiant le règlement de lotissement visant à modifier les dimensions minimales pour des opérations cadastrales touchant la zone agricole.

Avis est également donné que le projet de règlement a été déposé et sera disponible, suite à la tenue de la présente séance du conseil, pour consultation au bureau municipal du 247 rue Principal durant les heures d'ouverture régulières et sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante: www.sainte-monique.ca

DÉPOSÉE

Copie certifiée conforme, ce 7 février 2023

Patrice Vaugeois
Directeur général et greffier-trésorier